

Justificatif de Parution

N° d'annonce: LPR-453015300-0-1

Nous soussignés, Le Progrès SAS représenté par EBRA MEDIAS BOURGOGNE RHONE-ALPES, représenté par sa Responsable des Annonces Légales et Judiciaires, Laëtitia CAPOCCITTI, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Date de mise en ligne : 01/04/2025, 22/04/2025

Support de parution : Le Progrès

Département de parution : Rhône

MÉTROPOLE

GRAND LYON

Enquête publique pour le projet d'extension du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PENAP) des plaines de l'est lyonnais sur les communes de Chassieu, Décines-Charpieu et Meyzieu

Par arrêté n°2025-03-20-R-0221, en date du 20 mars 2025, le président de la Métropole de Lyon a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet d'extension du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains des plaines de l'est lyonnais sur les communes de Chassieu, Décines-Charpieu et Meyzieu.

L'enquête publique se déroule du **jeudi 17 avril 2025 à 9h00 au vendredi 16 mai 2025 à 17h00**.

Monsieur Didier Genève a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Pierre Calzat en qualité de commissaire enquêteur suppléant par madame la Présidente du Tribunal Administratif de Lyon.

Le dossier d'enquête publique sera consultable sur la plate-forme de participation citoyenne de la Métropole de Lyon <https://jeparticipe.grandlyon.com/>. Il pourra également être consulté pendant les jours et heures d'ouverture des lieux indiqués ci-dessous :

Communes	Horaires
Mairie de Chassieu : centre technique municipal 27 chemin de l'Afrique	Lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h
Mairie de Décines-Charpieu hôtel de ville place Roger Salengro	Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h Mardi : 8h30-18h30
Mairie de Meyzieu place de l'Europe	Lundi : 8h-12h30 et 13h30-18h Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h-12h30 et 13h30-17h

Un accès gratuit au dossier sera disponible sur un poste informatique, pendant les heures d'ouverture au public, au centre technique municipal de Chassieu.

Le public pourra présenter ses observations sur le registre dédié dans les lieux indiqués ci-dessus ou bien les adresser par courrier, avant la fin de l'enquête, à l'attention du Commissaire enquêteur au siège de l'enquête publique fixé à la mairie de Chassieu, (60 rue de la République - 69680 CHASSIEU), en précisant sur l'enveloppe « enquête publique PENAP ». Le public pourra également déposer ses observations sur un registre électronique accessible sur la plate-forme de participation citoyenne de la Métropole de Lyon <https://jeparticipe.grandlyon.com/>.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations sur les lieux et jours suivants :

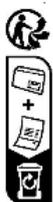
Lieux	Permanences
Mairie de Chassieu centre technique municipal 27 chemin de l'Afrique	jeudi 17 avril 2025 de 9h à 12h
Mairie de Décines-Charpieu hôtel de ville place Roger Salengro	mardi 6 mai 2025 de 9h à 12h
Mairie de Meyzieu place de l'Europe	vendredi 16 mai 2025 de 14h à 17h

À l'issue de l'enquête, et après examen du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le Conseil de métropole aura compétence pour adopter l'extension du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PENAP) des plaines de l'est lyonnais.

Une copie du rapport et des conclusions sera adressée par le Commissaire enquêteur à Mme la Présidente du Tribunal administratif de Lyon. Le rapport et les conclusions du Commissaire-enquêteur pourront être consultés, pendant les horaires d'ouverture au public, dans les mairies concernées, à la Préfecture du Rhône, au siège de la Métropole de Lyon (20 rue du Lac - Lyon 3) et sur sa plate-forme de participation citoyenne de la Métropole de Lyon <https://jeparticipe.grandlyon.com/>.

pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Toute information sur le projet peut être obtenue auprès de Monsieur Nathanaël COTTEBRUNE, responsable du projet au service nature et biodiversité de la Métropole de Lyon au 04 26 83 90 73 ou par mail à ncottebrune@grandlyon.com

Lien de l'annonce : <https://www.eurolegales.com/Annonce/Information/Rhone/LYON-2/Le-Progres/ENQUETE-PROJET-EXTENSION-PENAP-PLAINES-EST-LYONNAIS.html>



Laëtitia CAPOCCITTI

Responsable des Annonces Légales et
Judiciaires chez Le Progrès

EBRA MEDIAS
BOURGOGNE RHÔNE-ALPES
4 Rue Paul Montrouhet
69286 LYON CEDEX 02
Capital 150 000€
R.C.S. LYON 538 705 420

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Laëtitia Capocitti'.